

LES INFOS COMMUNALES

» NUMÉRO 99 » OCTOBRE 2014

» RÉDACTEUR RESPONSABLE: F.-XAVIER PACCAUD

» RESPONSABLE ÉDITION: GÉRALD CRETEGNY

» WWW.GLAND.CH EMAIL: INFO@GLAND.CH

VILLE DE Gland

Edito

GÉRALD CRETEGNY »

Le courage d'avancer



En décembre 1985, soit deux ans après l'inauguration du centre sportif d'En Bord, le conseil communal de Gland acceptait un crédit d'étude pour la réalisation d'une structure scolaire, culturelle et sportive à Grand-Champ. Le «village» comptait alors 5'504 habitants. Le 29 septembre 1988, quelque 850 habitants plus loin, le même conseil validait le dernier crédit relatif à ce projet, totalisant ainsi plus de 60 millions de francs pour une école, trois salles de gymnastique et un théâtre.

C'est sans aucun doute le courage d'une telle décision qui a permis et permet encore à Gland de développer des prestations sociales, culturelles et sportives de qualité, dans un univers associatif qui se renouvelle constamment. La dynamique d'une ville ne se mesure pas uniquement en termes démographiques ou en nombre d'emplois. Encore faut-il y vivre et y trouver du plaisir.

Ce jeudi 9 octobre 2014, le conseil communal a pris ses responsabilités et accepté avec une large majorité les préavis proposés par la municipalité. Ces derniers présentent dans leur diversité plusieurs facettes de la vie de notre commune, de ses besoins en termes d'infrastructures (état des routes et des canalisations, giratoire), des besoins de la population (piscine, TUG), du développement d'un quartier stratégique pour la ville (Gare-sud) ainsi que des moyens financiers nécessaires pour assumer ces projets et l'exploitation régulière du ménage communal (arrêté d'imposition). La municipalité avait longuement averti le conseil: après des investissements très mesurés ces dernières années qui ont permis d'amortir considérablement la dette, nous devons à nouveau investir pour le bien de notre population. C'est là un signe positif et courageux que le conseil a donné pour l'avenir de notre ville. |

Gérald Cretegny, Syndic de Gland

ECONOMIE

Les autorités de la ville de Gland ont rencontré un panel de chefs d'entreprises.

» II

JEUNESSE

Faites connaissance avec le nouveau chef du Service de la Jeunesse, qui répond à nos questions.

» III



Si même
les plus petits
y arrivent...

Plus d'infos sur www.gland.ch et **La Côte**

Les autorités de notre Ville ont rencontré un panel de chefs d'entreprises glandoises

INAUGURATION » La municipalité de Gland a inauguré le 25 septembre dernier ce qui devrait devenir, selon les vœux exprimés par les intéressés, une tradition : la rencontre annuelle avec les entreprises glandoises. Pour cette première édition, une quarantaine de directions d'entreprises de la place a été conviée sur la base de deux critères : nombre de collaborateurs et chiffres d'affaires. Une vingtaine d'entre elles a répondu à l'invitation.

En première partie Monsieur Daniel Collaud, municipal des finances, a dressé un tableau de la situation générale de la commune, ses projets et ses moyens financiers. Il s'est appuyé sur des indicateurs tels l'équilibre habitants/emplois et la position fiscale de la commune dans le district. Il a également affirmé la volonté municipale de mettre en place les conditions cadre pour le développement et l'accueil des entreprises, l'une d'elles étant l'amélioration du trafic pendulaire au sein de notre ville.

En deuxième partie, deux chefs d'entreprise ont développé leur point de vue sur leur situation à Gland, ce qui les a amenés dans cette commune ainsi que les avantages et désavantages de cette localisation. Aux yeux de Mme Christine Domenig, directrice de CTA Services SA, l'un des principaux soucis n'est autre que l'engorgement du



trafic : «Nous avons une importante flotte de véhicules et cela nous pose un réel problème». De même, les résultats de la votation du 9 février n'ont pas fait le bonheur de CTA Services : «Nous employons passablement de main-d'œuvre étrangère. Nous sommes d'autant plus inquiets que la Confédération a l'air bien décidée à appliquer la loi à la lettre». Elle en appelle à plus de dialogues, de contacts et de concertations entre les autorités et les entreprises.

Pour M. Pascal Voutat, directeur de l'entreprise du même nom, Gland reste à taille humaine, il est aisé d'avoir des contacts avec les autorités. En revanche, la commune devrait attribuer plus de travaux aux entreprises glandoises. Le principe des

marchés publics est pervers si l'on donne trop d'importance aux montants financiers lors d'une soumission. La proximité des entreprises, notamment pour des raisons de protection de l'environnement, devrait plus compter dans les choix. Comme sa collègue, M. Voutat rappelle que la mobilité à Gland pose un sérieux problème : «Mon entreprise est dotée de 20 véhicules. Nous perdons un temps fou sur les routes de notre propre ville».

Les échanges qui ont suivi ont permis de constater que les autorités de Gland, à l'instar des autres autorités communales, ne maîtrisent pas tous les dossiers, tels celui de la main d'œuvre étrangère et de la fiscalité des entreprises étrangères. Pour certaines d'entre elles, leur présence à Gland ne se justifie que pour des raisons «d'avantages fiscaux» par rapport à l'étranger : «Les Américains se foutent éperdument de la beauté du lac» ira même jusqu'à dire M. Theo Vassiloudis de Finance EMEA. La question des énergies renouvelables a également été soulevée, tout comme le manque de structures hôtelières.

Les autorités sont très satisfaites de ces contacts et de l'instauration d'un nouveau dialogue entre politique et économie. Une nouvelle rencontre est prévue durant cette législature. ■

FXP

TUG : Enquête de satisfaction

VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE » Depuis le lundi 10 décembre 2012, le parcours du TUG a été adapté afin d'éviter le plus possible l'avenue du Mont-Blanc tout en restant attractif dans la liaison Nord-Sud. Simultanément, l'horaire a été élargi pour permettre à ce bus de circuler de 5h46 à 20h12, du lundi au vendredi, sur l'ensemble de l'année à une cadence à la demi-heure.

Dernièrement un postulat sur le TUG déposé au conseil communal demandait entre autres que la commune procède à une enquête de satisfaction auprès des usagers. La municipalité a saisi l'opportunité qui lui était ainsi offerte pour aller rapidement de l'avant. En collaboration avec CarPostal elle a entrepris une réflexion sur le mode d'approche des usagers comme de la population afin de pouvoir questionner un panel diversifié de personnes.

La direction régionale de CarPostal a mandaté son responsable marketing voyageurs pour travailler sur un questionnaire et après évaluations, le bureau M.I.S Trend SA à Lausanne, spécialiste d'enquêtes téléphoniques, qui travaille depuis la région lausannoise avec un personnel parlant parfaitement le français et aguerri aux sondages régionaux ou locaux, a été retenu pour établir une offre, comprenant la création d'un questionnaire, l'enquête téléphonique et l'établissement d'un rapport d'analyse et de synthèse.



Cette offre permettra de recueillir 800 réponses comprenant aussi bien des non-clients, que des clients occasionnels, réguliers ou encore quotidiens du TUG.

En sus, un questionnement quant aux raisons pour lesquelles bon nombre de glandois ne prennent pas le bus est aussi intégré. Les

numéros de téléphones des personnes questionnées seront sélectionnés d'une manière totalement aléatoire et anonyme.

Nous vous remercions d'ores et déjà de faire bon accueil à cette enquête téléphonique qui se déroulera courant novembre. ■

La Municipalité

Trois questions à...



MATHIEU LASSON » Chef du Service de la Jeunesse.

Pouvez-vous nous décrire votre parcours ?

Educateur Spécialisé de formation, j'ai tout d'abord travaillé en centre de loisirs en tant qu'animateur socio-culturel avant d'intégrer le travail social comme surveillant de nuit au sein d'une maison d'enfants qui m'a ensuite formé au métier d'éducateur par le biais d'un contrat d'apprentissage.

Une fois diplômé, j'ai expérimenté les secteurs du handicap et de l'exclusion mais me suis rapidement recentré sur le monde de la jeunesse. Durant six années d'implication en internat auprès d'enfants, adolescents et jeunes adultes en grande difficulté sociale et familiale, j'ai côtoyé au quotidien de nombreux jeunes, arrivant dans ces institutions parfois très « abimés » sur le plan psychique. C'est, entre autres, ce qui m'a motivé à intervenir plus tôt dans leur parcours de vie et surtout dans leur environnement naturel, privilégiant ainsi l'anticipation des éventuels problèmes et comportements sociaux à leur « réparation ». Dans cette dynamique, je me suis orienté vers le secteur de la prévention en milieu ouvert en 2012 en tant que Travaillleur Social de Proximité à Gland.

Après deux années de présence sociale quotidienne dans les temps et sur les lieux de regroupement des jeunes de 12 à 25 ans, j'ai tenté de prévenir les conduites à risque en agissant sur les problématiques de fond et non sur les symptômes ou comportements qui en découlent.

Ainsi, la coordination de plusieurs projets collectifs (ouvertures des salles de sport le samedi soir, projet graffiti, journal des jeunes, conseil du skatepark...) a favorisé la responsabilisation, l'expression et l'intégration de certains adolescents et jeunes adultes sur leur territoire de vie, et plus généralement dans la société.

En parallèle, par le biais d'accompagnements individualisés, des liens ont pu être construits ou reconstruits entre jeunes et adultes (parents, professionnels des associations et institutions locales et cantonales...), entre le monde de la rue et celui des bureaux ou autres guichets, voire parfois tout simplement entre l'univers de la nuit et celui de la journée.

Passer du monde de la rue à celui des bureaux, c'est finalement le chemin que vous avez-vous-même emprunté en prenant vos nouvelles fonctions de chef du service jeunesse à la commune ?

Oui, au-delà des paroles, il faut parfois montrer l'exemple plus concrètement!! Plus sérieusement, la décision de me distancer du terrain pour prendre des responsabilités différentes n'a pas été facile à prendre. Toutefois, après avoir longuement réfléchi, j'ai pensé que cette connaissance des réalités sociales du territoire, du public et du réseau serait encore plus profitable aux jeunes en la mobilisant en amont du processus et à la base des projets; l'idée étant d'adapter au mieux la politique jeunesse aux besoins identifiés sur le terrain.

Comment voyez-vous l'avenir de la jeunesse au sein de notre commune ?

Je trouve cette ville passionnante sur le plan sociologique, de par son histoire, son évolution démographique rapide et sa richesse

multiculturelle. En effet, cet ancien village franchira la barre des 15.000 habitants ces prochaines années et compte déjà près de 25% de jeunes et plus de 105 nationalités.

Ainsi, de l'insertion des jeunes dépendra probablement le maintien de la stabilité socio-économique du territoire ces prochaines décennies.

Pour ce faire, il nous faudra adapter nos structures scolaires et parascolaires proportionnellement à l'accroissement des effectifs engendrés par l'arrivée de nouveaux habitants et de nouveaux enfants, mais aussi renforcer les synergies entre les différents services et professionnels.

De même en ce qui concerne l'adolescence, l'un de mes premiers objectifs sera de pérenniser les projets précédemment évoqués (soirées sportives en salle, journal des jeunes, conseil du skatepark...) avant d'en impulser d'autres visant, entre autres, la création d'espaces de rencontre, d'animation et de socialisation au sein même des quartiers les plus densément peuplés, ou encore la mise en place de permanences sociales de proximité qui éviterait aux jeunes de devoir se déplacer dans les communes voisines pour s'entretenir avec un spécialiste de l'insertion professionnelle par exemple.

J'ai bien conscience que ces quelques projets peuvent paraître ambitieux, mais mettre les moyens humains pour l'éducation, l'encadrement et surtout l'insertion socio-professionnelle des jeunes d'une ville en pleine mutation permettra non seulement d'améliorer la qualité de vie de chacun mais aussi de réaliser des économies à moyen terme, notamment en limitant les incivilités et le nombre de futurs bénéficiaires de l'assurance chômage ou du Revenu d'Insertion. |

Propos recueillis par François-Xavier Paccaud, délégué à la communication



Plus d'informations sur le site:
www.gland.ch

Dans un mois, elle sera de retour...

PATINOIRE » La patinoire couverte de notre ville ouvrira ses portillons le vendredi 21 novembre et restera à disposition de la population jusqu'au dimanche 1^{er} mars 2014.

Pour sa 5^e saison, la patinoire mobile sera à nouveau installée sur le terrain de basket du complexe de Grand Champ, à la rue des Tuillières. Comme cela a toujours été le cas, l'entrée sera gratuite. Les patins seront toujours loués au prix de 3 francs pour les écoliers et les enfants jusqu'à 16 ans et 5 francs pour les adultes. |

La Municipalité



Photo: Ch. Rietbauer

Horaires d'ouverture publique de la patinoire

Mardi	16h30 – 18h00
Mercredi	13h30 – 19h30
Vendredi	16h30 – 19h30
Samedi	10h00 – 19h30
Dimanche	10h00 – 18h00

Lors des vacances scolaires

Tous les jours de 10h00 à 19h00

(sauf le lundi et le jeudi, ouverture jusqu'à 17h00 et mardi 18h00)

Attention! Balles de golf

DANGER » Les balades à proximité d'un golf peuvent s'avérer dangereuses...

Si vous décidez de partir à la découverte de paysages surprenants et variés avec la promenade d'environ 2h30 autour du terrain de golf de Gland vous passerez des sous-bois aux prairies verdoyantes, ainsi que des bords du lac Léman à ceux de la Promenthouse. Mais attention, vous êtes de plus en plus nombreux à l'apprécier. Aux alentours du golf, un panneau d'information vous rappelle quelques notions essentielles de sécurité. En effet, une balle de golf à pleine vitesse, cela peut faire mal, voire très mal. ■

FXP



La chenille processionnaire du pin

NUISIBLE » Ces animaux sont nuisibles et doivent être détruits. Explications.

La chenille

La chenille processionnaire du pin est la larve d'un papillon de nuit (*Thaumetopoea pityocampa*). Elle se déplace en procession et hiverne sur les pins en fabricant des nids de soie gros comme le poing.

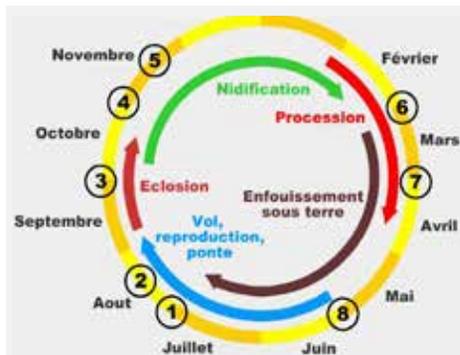


Risque sanitaire

Dès le troisième stade larvaire, la processionnaire du pin possède des milliers de poils urticants qu'elle va projeter en cas de danger ou de stress. Ces poils sont dangereux pour les humains et tout particulièrement pour les enfants (allergies, oedèmes, problèmes oculaires). Ces chenilles sont également virulentes sur les animaux domestiques auxquels elles causent de graves atteintes (nécrose de la langue, cécité, mort par ingestion).



Les lésions et allergies sont très douloureuses...



Le cycle de vie des chenilles

Gland et les chenilles...

La Ville est chargée :

- de faire appliquer l'arrêté cantonal;
- d'informer la population des risques liés à la présence des chenilles;
- de contrôler et d'avertir les propriétaires pour l'exécution des travaux d'enlèvement des nids en fixant un délai;
- d'enlever les nids au frais du propriétaire.

Moyen de lutte

La lutte contre la chenille processionnaire du pin est obligatoire selon l'arrêté du Canton de Vaud portant sur la destruction des nids de chenilles processionnaires du pin du 7 décembre 2005. Tout propriétaire, locataire ou exploitant est tenu de procéder à l'enlèvement et à la destruction des nids dès leur apparition et avant le 15 février de chaque année. Les mesures de lutte s'appliquent aux pins qui se trouvent dans les endroits destinés à l'accueil du public, notamment les places publiques, places de jeux, piscines, cours d'école, ainsi que dans les jardins et parcs privés. Renseignements: T. 022 354 04 30, Ville de Gland ■ La Municipalité

Nuit du conte

Samedi 15 novembre 2014

Bibliothèque communale de Gland

18h30: - L'épousette à Sornettes -, spectacle de contes réservé aux petits de 4 à 6 ans par la Compagnie - La Pie Qui Chante -. Une collation est offerte après le spectacle.

20h: - Sa majesté le Roi Eugène de la demi-douzaine -, spectacle de contes dès 7 ans par la Compagnie - La Pie Qui Chante -. Une collation est offerte après le spectacle.

21h30: Contes pour adultes et adolescents dès 14 ans par Fabienne Naegeli. Une collation est offerte après le spectacle.

Entrée libre et gratuite pour toutes les animations, dans la limite des places disponibles.

Établissement scolaire de Grand Champ
2^e étage, Rue du Collège 1, 1196 Gland
Tél.: 022 557 56 71
E-mail: bibliotheque.communale@gland.ch
www.gland.ch
www.fn-arole.ch

Gland



Plus d'infos sur www.gland.ch et [La Côte](http://LaCôte)



Plus d'informations sur le site:
www.gland.ch

4 skateurs s'expriment

UNE PASSION » le Skate... ce loisir existe depuis longtemps et suscite toujours autant d'engouement.



De gauche à droite : Denzel, Xavier, Fernando et Jonas.

1. Qu'est-ce que le Conseil du Skatepark ?

Nous avons pensé que parler du skatepark à travers de cet interview serait une idée intéressante pour vous montrer à quel point nous aimons ce lieu et que nous souhaitons que tout se passe au mieux. En ayant mis en place un conseil du skatepark, nous nous réunissons régulièrement à la buvette du FC Gland avec un Travailleur Social de Proximité pour réfléchir à des solutions pour améliorer la cohabitation avec les autres personnes concernées et proposer de nouveaux aménagements afin que les différents problèmes rencontrés puissent se résoudre. Ce Conseil du Skatepark s'inscrit dans une démarche participative réunissant les jeunes ou adultes souhaitant représenter les utilisateurs du skatepark ou s'investir dans des projets permettant une meilleure cohabitation entre les différents acteurs concernés de près ou de loin par le skatepark. L'objectif est aussi de faciliter la communication entre les jeunes et la commune. Chacun est libre de rejoindre ou quitter le groupe à tout moment.

2. Quels sont les difficultés et les problèmes que vous rencontrez au Skatepark ?

Nous rencontrons des problèmes avec des jeunes enfants inexpérimentés, pratiquant la trottinette, qui par manque de connaissance des règles de priorités, créent des collisions et des tensions avec les autres utilisateurs et leurs parents. Le skate-park est considéré comme une place de jeu alors que ce n'est pas sa fonction. Par ailleurs, même si un règlement existe, qu'il est affiché à l'entrée du Skatepark, il n'est pas suffisamment complet et respecté.

D'ailleurs, il est bien écrit que c'est autorisé aux enfants accompagnés par leurs parents mais finalement le fait qu'ils soient accompagnés par leurs parents ou non ne change rien. Leur présence ne permet pas d'empêcher les collisions et accidents. Nous trouvons ça très dangereux pour eux comme pour nous.

Lorsque l'on cherche à discuter avec certains parents, ils nous répondent que le skatepark est public et que tout le monde a le droit de

faire ce qu'il y veut. On préfère alors ne par leur répondre ou leur dire que ce n'est pas une place de jeu. Il arrive aussi que les parents ne soient pas présents du tout...

3. Quelles solutions vous proposez pour améliorer les problèmes de cohabitation avec les jeunes utilisateurs inexpérimentés ?

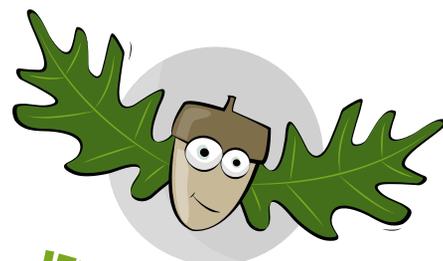
Nous pensons qu'instaurer des horaires, un âge limite, et/ou rajouter des conditions dans le règlement pourrait favoriser une meilleure entente. On ne veut pas leur interdire l'accès car le centre sportif est un endroit pour tous, mais on aimerait limiter en fixant des conditions. Pour les horaires par exemple, on pourrait imaginer que les enfants puissent utiliser le Skatepark depuis la fin de leurs cours jusqu'à 17 h pour ensuite laisser la place aux sportifs. A titre indicatif, à Genève, c'est non seulement interdit aux moins de 10 ans mais il y a également des horaires établis. Des cours sont également proposés au plus jeunes les samedis, ce qui pourrait également être une idée à mettre en place à Gland et qui permettrait d'enseigner les règles aux débutants. Nous travaillons aussi sur ce projet en ce moment.

Il serait important également qu'il y ait un écrit qui précise aux parents que si leur enfant utilise le skatepark de la mauvaise façon et qu'ils se font ainsi bousculer, que la responsabilité sera alors celle du parent qui a pris le risque de laisser jouer son enfant au milieu des sportifs adultes. Bien entendu, il est également de notre rôle de faire attention mais c'est comme si on laissait un enfant courir au milieu d'un terrain de foot en plein match...

L'idée serait également que les enfants inexpérimentés apprennent sur du plat avant de venir au skatepark lorsqu'ils ont le niveau. Nous, c'est ce que nous avons fait et c'est ce qui nous a réussi. Par exemple, un skieur débutant ne doit pas emprunter des pistes noires avant d'être à l'aise sur les bleues et les rouges. Il faut faire les choses par étapes. Autre idée, pour filtrer au maximum les jeunes inexpérimentés, on pourrait demander aux jeunes de venir avec une trottinette freestyle qui exige d'avoir plus de technique. Par contre, il faudrait interdire les enfants qui viennent uniquement au skatepark pour faire du toboggan dans le bowl, ou jouer avec un ballon de foot, ou des tracteurs ou autres jouets en plastique...

4. Quels sont les autres projets discutés lors du Conseil du Skatepark ?

On aimerait que les luminaires soient réinstallés. Il est vrai que les luminaires ont été cassés mais ces actes n'ont pas été commis par les skateurs. Ce sont des actes de vandalisme. Nous, on protège le Skatepark, on protège notre espace, on y tient. C'est dommage, on ne différencie pas les skateurs des autres personnes qui viennent se rassembler au Skatepark. Tout le monde pense que les jeunes ou les skateurs sont à mettre dans le même panier mais nous, on est les premières victimes de ces incivilités car ça nous donne une mauvaise image.



Le Skatepark

Nous souhaiterions installer une fontaine à eau pour qu'on puisse boire et également un banc d'une assez bonne hauteur sur lequel on pourrait s'asseoir et skater aussi. Il devrait être fixé au sol pour éviter qu'il se retrouve ailleurs. Pour notre part, s'il y a un banc au Skatepark on ne l'amènera jamais dans un autre endroit.

5. Qu'est-ce que vous proposez pour éviter la prolifération des déchets ?

Nous, lorsque nous allons au parc, nous rangeons toujours ce que nous trouvons à la fois sur le Skatepark et aux alentours. On pourrait soit construire un petit chemin pour se rendre aux poubelles, afin de ne pas salir le Skatepark et les planches, ou soit rapprocher les poubelles du skatepark. On pourrait aussi mettre des petites dalles, ce n'est pas cher et cela évite de passer dans la terre pour aller vers les poubelles.

Si on avait une caisse avec un balai et une pelle, on pourrait nettoyer le skatepark après chaque utilisation. On désignerait en fonction des semaines ou jours une personne qui s'occuperait de cette tâche.

D'ailleurs, il faudrait voir s'il y a un atelier bois avec lequel on pourrait être en lien pour que nous construisions nous-même cette caisse.

Bien que nous apprécions le skatepark tel qu'il a été construit, nous apprécions construire et apporter de nouveaux obstacles qui permettent de diversifier notre pratique et de prendre du niveau. Par conséquent, nous aimerions que ces obstacles puissent rester sur le lieu et ne soient pas assimilés à des déchets à retirer. Ceci fait partie de la philosophie de skate qui consiste à utiliser l'environnement urbain pour faire évoluer notre pratique.

Avec cet article et par le biais du conseil du skatepark, nous espérons être mieux compris par les habitants et les autorités de Gland afin de nous diriger vers une collaboration respectueuse de tous. ■